



## Problème vttae

-----  
Par Alain07

Bonjour, j'ai achete un vélo suun électrique chez un concessionnaire suun, le concessionnaire m'a informé avant la vente que le vtt avait une possibilité de réglage du moteur directement sur android, fonction qui m'a convaincu de l'acheter. Cette fonction ne marchant pas j'ai contacté le fabricant qui m'a confirmé que le vélo n'était pas équipé pour cette fonction.. Le premier vtt un 29 pouces ne fonctionnait pas, suite panne moteur le concessionnaire m'a proposé un autre vtt même marque.. Seulement ce vtt était un 27 pouces ce que je ne voulais pas..il a échangé les roues de mon ancien vélo pour les mettre sur le nouveau me disant voilà maintenant c'est un 29 pouces.. Comme je trouvais que le vélo fonctionnait mal j'ai contacté le fabricant qui m'a dit qu'il ne fallait jamais faire ça car une nouvelle programmation moteur était indispensable.. Du coup j'ai un vtt bancal plus de nouvelle du concessionnaire.. Pouvez vous me dire la responsabilité de la marque par rapport à ce concessionnaire.. Et que me conseillez vous de faire sachant que j'ai garde en mémoire tous les échanges avec le concessionnaire

Merci d'avance

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Il faut retourner voir le concessionnaire et exiger un remboursement ou un vélo conforme. A défaut voyez votre protection juridique ou une association de consommateurs.

L'entreprise fabriquant ces vélos n'y est strictement pour rien. Elle n'a aucune responsabilité dans cette affaire. Seul le vendeur a un contrat avec vous.

-----  
Par Alain07

Merci pour votre réponse et concernant le fait qu'il m'a vendu un vttae qui avait une fonction qui en fait n'était pas disponible sur le vélo..